

*S.T. Dupont*  
PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 21 231 115,25 euros  
Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse  
75014 Paris  
R.C.S. Paris 572 230 829

## Comptes consolidés 2007-2008

(Extrait de notre Rapport annuel 2007-2008)

## 2. Comptes consolidés au 31 mars 2008

### 2.1. Comptes consolidés au 31 mars 2008

#### Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Chiffre d'affaires net « produits »		69 682	71 379	77 780
Autres produits des activités ordinaires		4 886	5 095	6 032
Produits des activités ordinaires	3	<b>74 568</b>	<b>76 474</b>	<b>83 812</b>
Coûts des ventes		(39 205)	(39 502)	(50 697)
<b>Marge brute (*)</b>		<b>35 363</b>	<b>36 972</b>	<b>33 115</b>
Frais de communication		(6 204)	(5 112)	(5 284)
Frais commerciaux		(14 339)	(14 794)	(17 765)
Frais généraux et administratifs (*)		(19 258)	(18 890)	(16 154)
Autres produits et charges (*)	29	6 458	2 453	(18 509)
Pertes de valeur sur actifs		2 311	200	(22 534)
<b>Résultat opérationnel</b>	3	<b>4 331</b>	<b>829</b>	<b>(47 131)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	23	732	968	381
Coût de l'endettement financier brut	23	(2 129)	(2 213)	(2 260)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>3 &amp; 23</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(1 245)</b>	<b>(1 879)</b>
Autres produits et charges financiers (*)	23	(1 151)	(388)	(1 093)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(144)	(192)	(132)
Résultat avant impôt		<b>1 639</b>	<b>(996)</b>	<b>(50 235)</b>
Charges d'impôt sur le résultat	3 & 21	(363)	(22)	(1 285)
<b>Résultat net</b>		<b>1 276</b>	<b>(1 018)</b>	<b>(51 520)</b>
<b>Résultat net – part du Groupe</b>		<b>1 276</b>	<b>(1 018)</b>	<b>(51 520)</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>		-	-	-
Résultat net par action (en euros)	24	0,003	(0,003)	(8,274)
Résultat net dilué par action (en euros)	24	0,003	(0,003)	(8,274)

Dans un souci de comparabilité avec les données présentées pour l'exercice 2007-2008, la présentation des résultats des exercices 2006-2007 et 2005-2006 a été modifiée pour prendre en compte des reclassements liés aux mouvements de provision sur stocks et aux différences de change à caractère financier.

L'impact de ces reclassements est le suivant:

- Augmentation de la « marge brute » de 928 milliers d'euros pour 2006-2007, baisse de la marge brute de -2 790 milliers d'euros pour l'exercice 2005-2006 du fait des mouvements de provisions sur stocks ;
- Variation du même montant inversé pour les « frais généraux et administratifs » ;
- Augmentation des « autres produits et charges » et du « résultat opérationnel » de 295 milliers d'euros pour 2006-2007 et 473 milliers d'euros pour 2005-2006 du fait des différences de change à caractère financier ;
- Diminution du même montant inversé pour les « autres produits et charges financiers ».

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## **Bilan actif et passif**

### **ACTIF**

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Actif non courant</b>				
Ecart d'acquisition	4	2 556	2 995	3 325
Immobilisations incorporelles (nettes)	5	750	578	0
Immobilisations corporelles (nettes)	6	3 726	1 731	633
Actifs financiers	9	1 859	1 491	1 575
Participations dans les entreprises associées	7	701	845	636
Impôts différés	21	240	219	257
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>9 832</b>	<b>7 859</b>	<b>6 426</b>
<b>Actif courant</b>				
Stocks et en-cours	8	18 574	19 279	21 608
Créances clients	10	11 344	9 949	13 962
Autres créances	11	11 291	3 327	4 335
Impôts courants	21	808	867	898
Actifs financiers	18	0	0	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	24 483	35 908	19 496
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>66 500</b>	<b>69 330</b>	<b>60 303</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>76 332</b>	<b>77 189</b>	<b>66 729</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**PASSIF**

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Capitaux propres- part du Groupe</b>				
Capital	13	21 231	21 231	9 963
Prime d'émission, de fusion et d'apport		967	967	1 250
Actions propres		(1003)	(5)	(24)
Composante capital des emprunts convertibles	17	1 904	1 904	1 943
Juste valeur des instruments de couverture		0	0	9
Réserves		(4 908)	(4 039)	17 269
Réserves de conversion		(3 509)	(1 251)	(151)
<b>Résultat net- Part du Groupe</b>		<b>1 276</b>	<b>(1 018)</b>	<b>(51 520)</b>
<b>Total capitaux propres- part du groupe</b>		<b>15 958</b>	<b>17 789</b>	<b>(21 261)</b>
<b>Total capitaux propres- part des minoritaires</b>			-	-
<b>Dettes non courantes</b>				
Emprunts obligataires convertibles	17	21 424	20 856	20 754
Emprunts et dettes financières	18	30	0	7 040
Emprunts sur location financement (à plus d'un an)	18	157	133	301
Impôts différés	21	23	19	29
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages	15	6 046	6 170	5 826
<b>Total des dettes non courantes</b>		<b>27 680</b>	<b>27 179</b>	<b>33 950</b>
<b>Dettes courantes</b>				
Fournisseurs	19	9 259	7 037	4 971
Autres dettes	20	10 848	8 967	11 191
Impôts courants	21	389	545	413
Provisions pour risques et charges	14	8 228	11 057	19 464
Emprunts obligataires convertibles (à moins d'1 an)	17	1 543	1 544	1 575
Emprunts et dettes financières	18	2 149	2 830	16 141
Emprunts sur location financements (moins d'1 an)	18	278	242	285
<b>Total des dettes courantes</b>		<b>32 694</b>	<b>32 221</b>	<b>54 040</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>76 332</b>	<b>77 189</b>	<b>66 729</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>I - Activités Opérationnelles</b>			
Résultat net avant impôt	1 276	(1 018)	(51 520)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	974	1 119	25 339
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-	(9)	36
Charge (produit) liés aux stock-options	-	-	204
Variation des provisions	(2 918)	(8 000)	14 399
Produits à recevoir sur indemnité d'assurance	(6 183)	-	-
Charge nette d'intérêts	1 447	1 351	2 499
Plus ou moins-values de cessions	354	(653)	961
Charge (produit) d'impôt	411	22	1 285
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes versés	144	(209)	132
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(4 495)</b>	<b>(7 397)</b>	<b>(6 665)</b>
Variation des stocks et en-cours	128	1 676	8 221
Variation des clients et comptes rattachés	(1 166)	3 673	5 557
Variation des autres créances (hors indemnités d'assurance)	(1 847)	972	(428)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 357	2 171	(6 552)
Variation des autres dettes	1 633	(1 980)	90
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>1 105</b>	<b>6 512</b>	<b>6 888</b>
Intérêts payés	(50)	(406)	(526)
Intérêts encaissés	735	961	386
Impôts sur les résultats payés	(485)	168	658
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>(3 190)</b>	<b>(162)</b>	<b>741</b>
<b>II - Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (hors dépenses de développement)	-	-	(512)
Dépenses de développement	(772)	(450)	(598)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 966)	(1 731)	(2 284)
Acquisition d'autres immobilisations financières	(371)	(79)	(202)
<b>Besoin de trésorerie (investissements)</b>	<b>(4 109)</b>	<b>(2 260)</b>	<b>(3 596)</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles	200	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	-	16	110
Cessions d'autres immobilisations financières	83	34	177
<b>Désinvestissements</b>	<b>283</b>	<b>50</b>	<b>287</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(3 826)</b>	<b>(2 210)</b>	<b>(3 309)</b>
<b>III - Activités de financement</b>			
Augmentation de capital	-	41 154	-
Rachat d'actions propres	(1 000)	19	21
Emissions d'emprunts et dettes financières	623	430	1 259
C/C Actionnaire	-	(7 000)	7 000
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(616)	(3 913)	(385)
Intérêts payés et assimilés sur Océane	(2 129)	(2 036)	(2 260)
Variation des découverts bancaires	-	(220)	(7 855)
Dividendes versés	-	-	-
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>(3 122)</b>	<b>28 434</b>	<b>(2 220)</b>
Effets de la variation des cours de change	(1 333)	(285)	199
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(11 471)</b>	<b>25 777</b>	<b>(4 589)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	34 942	9 165	13 754
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23 471	34 942	9 165
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(11 471)</b>	<b>25 777</b>	<b>(4 589)</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**Tableau de variation des capitaux propres**

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions propres	Composante capital de l'emprunt obligataire	Juste valeur des instruments de couverture	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Capitaux propres consolidés
<b>Au 31/03/2006</b>	<b>6 226 724</b>	<b>9 963</b>	<b>1 250</b>	<b>(24)</b>	<b>1 943</b>	<b>9</b>	<b>(34 251)</b>	<b>(151)</b>	<b>(21 261)</b>
Conversion d'obligations	395 581	19	468						487
Résultat de la période							(1 018)		(1 018)
Réserve de conversion								(1 100)	(1 100)
Autocontrôle				19					19
Instruments financiers					(39)	(9)			(48)
Frais de Recapitalisation			(1 038)						(1 038)
AGM du 04/04/06		(9 651)	(1 013)				10 664		0
Augmentation de capital	418 000 000	20 900	1 300				19 600		41 800
Autres							(52)		(52)
<b>Au 31/03/2007</b>	<b>424 622 305</b>	<b>21 231</b>	<b>967</b>	<b>(5)</b>	<b>1 904</b>	<b>0</b>	<b>(5 057)</b>	<b>(1 251)</b>	<b>17 789</b>
Résultat de la période							1 276		1 276
Réserve de conversion								(2 258)	(2 258)
Paievements fondés sur des actions							149		149
Autocontrôle				(998)					(998)
<b>Au 31/03/2008</b>	<b>424 622 305</b>	<b>21 231</b>	<b>967</b>	<b>(1 003)</b>	<b>1 904</b>	<b>0</b>	<b>(3 632)</b>	<b>(3 509)</b>	<b>15 958</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## Notes annexes aux Etats Financiers consolidés

### Sommaire

<b>1.</b>	<b>Principes comptables</b> .....	<b>70</b>
1.1.	Base de préparation des états financiers.....	70
1.2.	Normes, amendements et interprétations avec application obligatoire en 2007-2008.....	70
1.3.	Normes, amendements et interprétations avec application optionnelle à compter des exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2008 ou 2009 .....	70
1.4.	Méthodes de consolidation .....	71
1.5.	Date d'arrêté des comptes .....	71
1.6.	Éliminations de consolidation.....	71
1.7.	Conversion des états financiers.....	71
1.8.	Instruments financiers .....	72
1.8.1.	Couverture des risques de change .....	72
1.8.2.	Couvertures des risques de taux d'intérêts.....	72
1.9.	Immobilisations incorporelles .....	73
1.10.	Écarts d'acquisition (Goodwill).....	73
1.11.	Immobilisations corporelles .....	73
1.12.	Contrats de location .....	74
1.13.	Frais de recherche et développement.....	74
1.14.	Stocks et en-cours .....	74
1.15.	Créances clients et comptes rattachés.....	74
1.16.	Trésorerie et équivalent de trésorerie .....	74
1.17.	Engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	74
1.17.1.	Prestations postérieures à l'emploi.....	74
1.17.2.	Régimes de retraite.....	75
1.17.3.	Régimes de couverture médicale .....	75
1.17.4.	Autres avantages à long terme .....	75
1.18.	Autres provisions .....	75
1.19.	Emprunt obligataire convertible .....	75
1.20.	Constatation des produits.....	76
1.21.	Impôts sur les résultats .....	76
1.22.	Résultat par action .....	76
1.23.	Dépréciations d'actifs (pertes de valeur).....	76
1.24.	Information sectorielle .....	76
1.25.	Tableau des flux de trésorerie.....	76
1.26.	Plan d'attribution d'actions gratuites.....	77
1.27.	Capital.....	77
<b>2.</b>	<b>Périmètre de consolidation</b> .....	<b>78</b>
<b>3.</b>	<b>Information sectorielle</b> .....	<b>79</b>
<b>4.</b>	<b>Écarts d'acquisition</b> .....	<b>83</b>
<b>5.</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	<b>84</b>
<b>6.</b>	<b>Immobilisations corporelles</b> .....	<b>86</b>
<b>7.</b>	<b>Participations dans les entreprises associées</b> .....	<b>88</b>
<b>8.</b>	<b>Stocks et en cours</b> .....	<b>88</b>
<b>9.</b>	<b>Actifs financiers non courants</b> .....	<b>89</b>
<b>10.</b>	<b>Créances clients et comptes rattachés</b> .....	<b>89</b>
<b>11.</b>	<b>Autres Créances</b> .....	<b>89</b>
<b>12.</b>	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> .....	<b>90</b>
<b>13.</b>	<b>Capitaux propres</b> .....	<b>90</b>
<b>14.</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b> .....	<b>90</b>
<b>15.</b>	<b>Régimes d'avantages salariaux offerts aux employés</b> .....	<b>91</b>
15.1.	Description des plans.....	91
<b>16.</b>	<b>Plans d'attribution d'actions gratuites</b> .....	<b>95</b>
<b>17.</b>	<b>Emprunt obligataire convertible</b> .....	<b>96</b>
<b>18.</b>	<b>Emprunts et dettes financières</b> .....	<b>97</b>
<b>19.</b>	<b>Fournisseurs</b> .....	<b>99</b>
<b>20.</b>	<b>Autres dettes</b> .....	<b>99</b>
<b>21.</b>	<b>Impôts sur les sociétés et impôts différés</b> .....	<b>99</b>
<b>22.</b>	<b>Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)</b> .....	<b>101</b>
<b>23.</b>	<b>Coût de l'endettement financier</b> .....	<b>101</b>
<b>24.</b>	<b>Résultat par action</b> .....	<b>101</b>
<b>25.</b>	<b>Transactions avec des parties liées</b> .....	<b>102</b>
<b>26.</b>	<b>Rémunération des principaux dirigeants</b> .....	<b>102</b>
<b>27.</b>	<b>Engagements hors bilan et obligations contractuelles</b> .....	<b>103</b>
<b>28.</b>	<b>Charges opérationnelles par nature</b> .....	<b>105</b>

29.	Autres produits et charges .....	105
30.	Actifs eventuels .....	106
31.	Evenements posterieurs a la cloture .....	106

Les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

Le Groupe S.T.Dupont fabrique ou fait fabriquer des articles de Luxe, et distribue ses produits dans le monde entier. La maison mère ultime du Groupe est la Société BroadGain Investments Ltd. Celle-ci est basée à Hong-Kong et est elle-même détenue par un trust dont les bénéficiaires sont, entre autres, Monsieur Dickson Poon et des membres de sa famille.

La Société S.T.Dupont est cotée sur Euronext Paris S.A. (Compartiment C).

Le Directoire a arrêté les comptes de l'exercice 2007-2008 en date du 23 juin 2008.

## **1. PRINCIPES COMPTABLES**

### **1.1. Base de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés du Groupe S.T.Dupont au 31 mars 2008 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris). Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les comptes consolidés de S.T.Dupont et de ses filiales (« le Groupe ») qui sont publiés au titre de l'exercice 2007-2008 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 mars 2008.

### **1.2. Normes, amendements et interprétations avec application obligatoire en 2007-2008**

Les normes, amendements et interprétations suivants, applicables à S.T.Dupont à compter du 1er avril 2008, n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés :

- IFRS 7 : « Instruments financiers : information à fournir et présentation »
- IFRIC 8 champs d'application de IFRS 2 : « Paiements fondés sur des actions »
- IFRIC 9 : « Réexamen des dérivés incorporés »
- IFRIC 10 : « Informations financières intermédiaires et dépréciation »

### **1.3. Normes, amendements et interprétations avec application optionnelle à compter des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou 2009**

Les normes et interprétations suivantes ne s'appliqueront qu'à partir des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour 2009, le groupe ne les a pas appliquées par anticipation au 31/03/2008. Il n'est pas attendu d'impact significatif.

Le groupe est concerné par les normes et interprétations suivants :

En 2008 :

- IFRIC 11 : « Actions propres et transactions intra-groupe »
- IFRIC 12 : « Concessions de services »
- IFRIC 14 : « Actifs et régimes à prestations définies et obligations de financement minimum »
- IFRIC 13 : « Programmes de fidélisation clients »

En 2009 :

- IFRS 8 : « Segments opérationnels »
- Amendement de IFRS 2 : « condition d'acquisition des droits et annulations »
- IAS 27 révisé : « Etats financiers révisés et individuels »
- Amendement de IAS 23 : « Coûts d'emprunts »
- Amendement de IAS 32 : « Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation »
- Amendement de IAS 1 : « Présentation des états financiers »
- IFRS 3 – révisé : « Regroupement d'entreprise – phase 2 »

#### 1.4. **Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de S.T.Dupont S.A., les filiales dans lesquelles S.T.Dupont S.A. exerce un contrôle et les entreprises associées sur lesquelles S.T.Dupont S.A. exerce une influence notable.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé ; le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. Les comptes des sociétés contrôlées sont consolidés par la méthode de l'intégration globale ; lors d'une acquisition, les actifs et les passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition ; l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé au compte de résultat.

Les comptes des entreprises associées sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation figure au paragraphe 2 « Périmètre de consolidation ».

#### 1.5. **Date d'arrêté des comptes**

La Date d'arrêté des comptes de S.T.Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année. La date d'arrêté des comptes des filiales est également le 31 mars, à l'exception de la Société Orfarlabo, mise en équivalence, qui clôture ses comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels arrêtés à cette date.

#### 1.6. **Éliminations de consolidation**

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les transactions, les soldes et les résultats d'opérations intragroupe sont éliminés. Dans le cas de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité. Ces éliminations concernent de plus les résultats de cession intragroupe ainsi que l'annulation des provisions pour dépréciation de titres consolidés ou sur prêts aux filiales consolidées. Les dividendes et acomptes sur dividendes en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. La valeur comptable de la participation de S.T.Dupont S.A. dans ses filiales et la part de S.T.Dupont S.A. dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées.

#### 1.7. **Conversion des états financiers**

La conversion des états financiers des sociétés établis en devises étrangères est effectuée d'après les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan ;
- au cours moyen de la période pour les postes du compte de résultat.

Le cours moyen est la moyenne des cours de clôture mensuels, pondérée par les chiffres d'affaires mensuels. L'écart de conversion, résultant d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et, d'autre part, de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan, est comptabilisé en tant que composante distincte des capitaux propres consolidés dans le poste « réserve de conversion ».

Les taux de conversion des devises hors zone euros sont les suivants:

	Taux de clôture 31/03/08	Taux de clôture 31/03/07	Taux moyen 2007-2008
1 franc suisse (1)	0,6363192	0,6158397	0,6363192
1 yen	0,0063925	0,0063559	0,0061581
1 livre sterling (2)	1,2630293	1,4675573	1,2630293
1 dollar US (2)	0,6336319	0,7456107	0,6336319
1 dollar de Hong Kong	0,0814332	0,0954198	0,0892015
1 nouveau dollar de Taiwan	0,0206678	0,0223473	0,0213169
1 dollar de Singapour	0,4584691	0,4931298	0,4765925
1 ringgit de Malaisie	0,1982085	0,2164122	0,2090650

1. La filiale suisse a comme seule activité la facturation d'une redevance pour une licence de parfum. Cette facturation intervient une fois par an au 31 mars. C'est la raison pour laquelle le taux moyen égale le taux de clôture.
2. Les filiales anglaise et américaine n'ont aucune activité commerciale. D'une manière générale, le taux de change moyen est déterminé à partir des produits et des charges sur une base mensuelle. Dans la mesure où ces filiales ne remontent leurs états financiers que deux fois par an, le taux moyen publié par la Banque de France a été retenu.

#### 1.8. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan incluent la caisse, les soldes bancaires, les placements, les créances, les dettes fournisseurs et les emprunts. Les méthodes spécifiques de comptabilisation retenues sont décrites dans la présentation des méthodes concernant chaque élément.

Le Groupe utilise également divers instruments financiers dérivés pour se prémunir de son exposition aux risques de variation des cours de change et des taux d'intérêt. Ces opérations de couverture sont effectuées avec des établissements de premier rang éliminant ainsi tout risque de contrepartie. Le principe et le mode de comptabilisation sont les suivants :

##### 1.8.1. Couverture des risques de change

Le risque de change résultant des transactions commerciales en devises est apprécié et couvert par la Société mère dans le respect des règles de prudence. La Société utilise différents instruments financiers dérivés pour couvrir ses positions, principalement des achats/ventes de devises à terme et des contrats d'options. Suivant la charte des engagements financiers entérinée par la direction de la Société, le Groupe S.T.Dupont utilise des instruments financiers dérivés. L'utilisation éventuelle d'instruments dérivés n'aura jamais un caractère spéculatif, mais aura pour unique but de couvrir des opérations en cours ou futures afin d'assurer ou de figer des revenus en devises découlant des activités commerciales et industrielles de S.T.Dupont dans le cadre normal d'une bonne gestion.

Au 31 mars 2008, le groupe n'a aucune couverture de change.

##### 1.8.2. Couvertures des risques de taux d'intérêts

Lorsque le Groupe souscrit à de l'endettement court terme à taux variable, il peut être amené à se couvrir pour sécuriser son endettement ou bénéficier d'éventuelles déteintes de taux par la mise en place de swaps ou d'options de taux.

Les instruments dérivés de change et de taux sont, conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32, comptabilisés au bilan en juste valeur. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont rapportées au résultat de la période, venant ainsi ajuster les gains ou pertes latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur du risque couvert. Dans le cas de couverture de flux futurs, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Si les instruments dérivés ne sont pas qualifiés comptablement de couverture, les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat.

Au 31 mars 2008, le Groupe n'a pas de swap ou d'options de taux.

### 1.9. **Immobilisations incorporelles**

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, qui sont détenus par le Groupe S.T.Dupont et destinés à la production ou à la fourniture de biens ou services, dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels répondant aux critères d'immobilisations correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité déterminée selon leur cycle ou leurs conditions d'exploitation :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Durée</b>
Droit au bail	durée du bail
Moules et empreintes	3 ans
Frais de collection (prêt-à-porter)	6 mois
Logiciels	De 1 à 3 ans (si standard), de 5 à 10 ans (si spécifiques, ERP)

### 1.10. **Écarts d'acquisition (Goodwill)**

La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale est, après analyse, répartie entre :

- les écarts d'acquisition positifs ou négatifs afférents à certains éléments identifiables ;
- l'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis.

Ils donnent lieu à des tests de dépréciation, dès lors qu'apparaissent des indices de perte de valeur de leur entité économique de rattachement et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, au moins une fois par an.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation de tests de dépréciation. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

### 1.11. **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique.

Les immobilisations sont amorties linéairement en fonction de leur durée probable d'utilité économique. Les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Durée</b>
Constructions	20- 25 ans
Agencements, aménagements, installations liées à des constructions	20- 25 ans
Mobilier	3- 10 ans
Matériel et outillage	3- 8 ans
Agencements, aménagements, installations	5- 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel micro-informatique	3 ans

Les immobilisations en cours sont classées par type d'immobilisations.

#### 1.12. **Contrats de location**

Les contrats de location sont considérés comme des contrats de location-financement dès lors qu'ils ont en substance pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques attachés à l'usage du bien loué, indépendamment de la propriété.

Les autres contrats sont classés en location simple.

#### 1.13. **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur constatation.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils satisfont l'ensemble des critères de la norme IAS 38 à savoir :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le Groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet, ou son utilité en interne est démontrée.

#### 1.14. **Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition (ou de production) et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts entre coût standard et coût réel selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise.

Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur nette de réalisation à la clôture de l'exercice, laquelle représente le prix de vente estimé déduction faite des frais de vente.

#### 1.15. **Créances clients et comptes rattachés**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en frais commerciaux.

#### 1.16. **Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La trésorerie et équivalent de trésorerie correspond aux liquidités, aux dépôts à court terme et aux placements financiers diminuée des découverts bancaires. Les crédits spots et les lignes de trésorerie sont classés dans les emprunts et dettes financières courants.

Les placements financiers enregistrés en équivalent de trésorerie répondent aux critères de la norme IAS 7 et sont évalués à leur juste valeur avec variations de juste valeur en compte de résultat à la date de clôture.

#### 1.17. **Engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi**

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays au sein duquel la Société opère. S.T.Dupont participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi.

##### 1.17.1. **Prestations postérieures à l'emploi**

Dans certains pays, S.T.Dupont verse des cotisations aux organismes publics qui gèrent le coût des prestations de retraite. Ces cotisations sont enregistrées en charge lors de leur versement. Dans d'autres pays, S.T.Dupont garantit des prestations définies à ses employés lors de leur départ en retraite.

#### 1.17.2. Régimes de retraite

- En France et à Hong Kong, les indemnités de retraite légales sont exigibles lors du départ en retraite des employés et sont dues uniquement si les employés font partie de l'effectif de S.T.Dupont lors de leur départ en retraite. Ces indemnités sont déterminées en fonction du salaire estimé de l'employé à la date de son départ en retraite et de son ancienneté.
- Au Japon, en Belgique et à Taiwan, S.T.Dupont garantit des indemnités de retraite.
- En Allemagne et en Suisse, S.T.Dupont gère un plan de retraite à prestations définies garantissant une rente viagère.
- En Italie, conformément aux réglementations locales, S.T.Dupont cumule des indemnités pour tous les employés (Trattamento di Fine Rapporto) jusqu'à leur départ de la Société (retraite, licenciement ou préretraite). Cette indemnité augmente chaque année en fonction de l'ancienneté de chaque employé et d'un facteur lié à l'inflation.
- Les coûts de retraite des régimes interentreprises en France se constituent des cotisations déterminées conformément à la législation française.
- En Malaisie, S.T.Dupont gère un plan de retraite à cotisations définies.

#### 1.17.3. Régimes de couverture médicale

Le Groupe paie une part fixe du coût des primes d'assurance santé mensuelles pour les retraités de S.T.Dupont S.A. qui sont partis en retraite avant le 1er janvier 2001.

#### 1.17.4. Autres avantages à long terme

Au Japon, le Groupe verse régulièrement des primes d'ancienneté aux employés actifs chaque fois qu'un employé atteint un certain niveau d'ancienneté (les primes d'ancienneté sont des voyages d'un montant fixe).

L'évaluation de l'ensemble des engagements est effectuée par un actuair indépendant.

#### 1.18. Autres provisions

Les provisions pour risques et charges comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet et pour lesquels il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

En outre, le Groupe constate le passif estimé sur tous les produits encore sous garantie à la date de clôture. Cette provision est déterminée sur la base des taux de retour historique des produits sous garantie.

Enfin, une provision est constatée pour le passif estimé au titre des congés payés annuels, des congés basés sur l'ancienneté, ainsi que la réduction du temps de travail, résultant des services rendus par les employés jusqu'à la date de clôture.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Groupe a signé un accord d'entreprise instituant des dispositifs de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CATS) et de cessation d'activité des salariés âgés (CASA) pour les employés de S.T.Dupont S.A. Le coût estimé de cet engagement est provisionné, pour les employés pouvant bénéficier de ces dispositifs selon la méthode des unités de droit projetées. L'évaluation de cet engagement est faite par un actuair indépendant.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que le Groupe a une obligation vis à vis de tiers ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des coûts estimés des restructurations dans l'ensemble des sociétés du Groupe (indemnités de licenciements, préretraites, préavis non effectués, coûts de formation des personnes devant partir) ainsi que les coûts de fermeture de boutiques, etc.

Dès lors qu'un litige avec un tiers identifié existe, une provision pour risques est comptabilisée sur la base d'une estimation du montant de ce risque à partir des éléments dont le Groupe dispose au moment de l'arrêté des comptes.

#### 1.19. Emprunt obligataire convertible

Suivant la norme IAS 32, les obligations convertibles en actions sont des instruments financiers composés s'analysant en une composante dette et une composante capitaux propres. A la date de l'émission, la juste valeur de la composante dette est déterminée par application du taux d'intérêt prévalant sur le marché pour les emprunts non convertibles similaires.

La différence entre les produits de l'émission des obligations convertibles et la juste valeur attribuée à la composante dette, qui représente l'option incorporée de conversion du passif en capitaux propres du Groupe, est enregistrée dans les capitaux propres.

La composante dette est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 1.20. **Constatation des produits**

Le chiffre d'affaires net représente les ventes livrées du portefeuille de marques du Groupe qui est constitué par les produits fabriqués, de négoce et les accessoires s'y rattachant. Les ventes sont constatées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client.

Les rabais, remises, ristournes et escompte de règlement sont classés en diminution du chiffre d'affaires.

Les redevances de licences sont comptabilisées sur la base de la dernière déclaration des ventes réelles et calculées conformément aux conditions des contrats auxquels elles se rapportent.

Les autres produits des activités ordinaires contiennent exclusivement les redevances de marque.

#### 1.21. **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice des différentes sociétés intégrées. Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou du taux connu pour les exercices à venir.

Les impositions différées antérieures, si elles subsistent, sont corrigées du dernier taux d'imposition connu (méthode du report variable). Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur recouvrement est probable. Les impôts différés passifs n'ont pas été déterminés pour les retenues à la source et autres impôts qui seraient dus sur les réserves (non distribuées) de certaines filiales dans la mesure où de telles sommes sont réinvesties en permanence.

#### 1.22. **Résultat par action**

En accord avec la norme IAS 33, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé comme décrit ci-dessus, en tenant compte de l'impact maximal de la conversion de toutes les obligations convertibles et de la levée des options si la réalisation paraît probable compte tenu du cours de l'action par rapport au cours d'attribution de souscription. Ce calcul est effectué en tenant compte de l'annulation des frais financiers et de la dépréciation de la prime de remboursement et de l'effet d'impôt correspondant. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action des activités ordinaires poursuivies.

#### 1.23. **Dépréciations d'actifs (pertes de valeur)**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe est amené à tester la valeur recouvrable de ses actifs corporels et incorporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes ou de reprise de valeur les affectant et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, de tester annuellement la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition, de toute immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée et de toute immobilisation incorporelle qui n'est pas encore mise en service. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif, dès lors qu'apparaissent des indices de perte ou de reprise de valeur les affectant, sans qu'il soit possible de compenser ces dépréciations par les excédents de valeur recouvrable par rapport aux capitaux engagés pouvant exister sur d'autres UGT.

Les UGT pertinentes s'identifient aux entités juridiques du Groupe qui couvrent une zone géographique déterminée, dont les caractéristiques sont homogènes.

#### 1.24. **Information sectorielle**

La norme IAS 14 conduit à subdiviser l'entreprise en sous-ensembles différenciables selon leur rentabilité et selon les risques économiques auxquels ils sont exposés. Dans cette optique, le Groupe a retenu deux niveaux d'analyse : un niveau par zone géographique (1er secteur) regroupant les entités juridiques des pays à partir desquels sont distribués les produits du Groupe, et un niveau par activités (2ème secteur) correspondant aux lignes de produits diffusées par le Groupe.

#### 1.25. **Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau de financement est présenté selon la méthode indirecte qui consiste à rapprocher le résultat net à la variation de trésorerie résultant de l'exploitation, de l'investissement et du financement.

La trésorerie est définie comme la somme des comptes de caisses, des dépôts à vue dans les banques et des valeurs mobilières de placement (à l'exception des actions auto détenues).

1.26. **Plan d'attribution d'actions gratuites**

Conformément à la norme IFRS 2, les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées par référence à la juste valeur des instruments attribués comme des charges de personnel par contrepartie des capitaux propres. Les instruments accordés par le Groupe étant dénoués en instruments de capitaux propres, la juste valeur des instruments attribués est estimée à la date de l'attribution, puis comptabilisée en charge sur la durée d'acquisition des droits, en fonction des caractéristiques des instruments. L'atteinte des conditions de performance non marché attachées aux instruments accordés est prise en compte en ajustant à chaque clôture l'estimation du nombre d'instruments qui seront acquis in fine.

1.27. **Capital**

Les actions d'autocontrôle acquises dans le cadre de conversion d'OCEANE ou de plan d'attribution d'actions gratuites sont présentées en diminution des capitaux propres consolidés.

## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Pourcentage d'intérêt			Méthode		
	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
S.T.Dupont S.A. (France)	-	-	-	Société mère		
S.T.Dupont S.p.A. (Italie)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont S.A. (Suisse)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Japan K.K. (Japon)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Ltd (Royaume-Uni)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Deutschland GmbH (Allemagne)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Benelux (Belgique)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Finance (France)	100	100	100	IG	IG	IG
Orfarlabo (Espagne)	49	49	33,33	MEE	MEE	MEE
S.T.Dupont, Inc. (Etats-Unis)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Marketing Ltd (Hong Kong)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Investment Pte Ltd (Singapour - succursale à Taïwan)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Marketing Shanghai Ltd (Chine)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont Export Ltd (Hong Kong)	25	25	25	MEE	MEE	MEE
S.T.Dupont Distribution Pte Ltd (Singapour)	100	100	100	IG	IG	IG
S.T.Dupont (Malaisie) Sdn Bhd	100	100	100	IG	IG	IG

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

La participation dans Orfarlabo est passée de 33,33 % à 49 % dans le courant de l'exercice 2006-2007 suite à l'augmentation de capital intervenue en février 2007. Les autres 51 % d'actions sont détenues par les sociétés Comercial Farlarbo Espana SL et Farlarbo Holding AG (contrôlées par un même actionnaire), distributeurs de produits de luxe en Espagne. Le contrôle effectif et la gestion d'Orfarlabo sont assurés par l'actionnaire détenant 51% du capital.

Il n'existe aucun engagement d'achat ou de vente des actions entre les actionnaires.

Il n'existe pas d'entités non consolidées ou d'entités ad hoc portant des actifs, passifs, activités ou engagements au bénéfice de S.T.Dupont.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE

- Information sectorielle de 1er niveau : par zone géographique

#### COMPTE DE RESULTATS au 31/03/08

(En milliers d'euros)

	Europe	Asie	USA	Eliminations	GRUPE
Chiffre d'affaires « produits »	45 009	24 673	0	0	69 682
Ventes Intra-secteurs	11 484	0	0	(11 484)	0
Autres produits des activités ordinaires	3 943	943		0	4 886
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>60 436</b>	<b>25 616</b>	<b>0</b>	<b>(11 484)</b>	<b>74 568</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 775</b>	<b>1 755</b>	<b>(199)</b>	<b>0</b>	<b>4 331</b>
Coût de l'endettement financier net	(1 751)	354	0	0	(1 397)
Autres produits et charges financiers	(1 081)	(70)	0	0	(1 151)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(144)	0	0	0	(144)
Impôts sur les résultats	47	(410)	0	0	(363)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(154)</b>	<b>1 629</b>	<b>(199)</b>	<b>0</b>	<b>1 276</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### COMPTE DE RESULTATS au 31/03/07

(En milliers d'euros)

	Europe	Asie	USA	Eliminations	GRUPE
Chiffre d'affaires « produits »	43 491	27 888	0	0	71 379
Ventes Intra-secteurs	12 529	0	0	(12 529)	0
Autres produits des activités ordinaires	4 106	988		0	5 095
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>60 127</b>	<b>28 876</b>	<b>0</b>	<b>(12 529)</b>	<b>76 474</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1 992)</b>	<b>2 805</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>829</b>
Coût de l'endettement financier net	(1 505)	259	1	0	(1 245)
Autres produits et charges financiers	(306)	(82)	0	0	(388)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(192)	0	0	0	(192)
Impôts sur les résultats	489	(510)	(1)	0	(22)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(3 506)</b>	<b>2 472</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>(1 018)</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### COMPTE DE RESULTATS au 31/03/06

(En milliers d'euros)

	Europe	Asie	U.S.A.	Eliminations	GRUPE
Chiffre d'affaires « produits »	45 911	31 869	0	0	77 780
Ventes Intra-secteurs	15 942	0	0	(15 942)	0
Autres produits des activités ordinaires	5 069	963	0	0	6 032
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>66 922</b>	<b>32 832</b>	<b>0</b>	<b>(15 942)</b>	<b>83 812</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(48 388)</b>	<b>1 269</b>	<b>(12)</b>	<b>0</b>	<b>(47 131)</b>
Coût de l'endettement financier net	(2 076)	196	1	0	(1 879)
Autres produits et charges financiers	(956)	(137)	0	0	(1 093)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(132)	0	0	0	(132)
Impôts sur les résultats	(513)	(771)	(1)	0	(1 285)
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(52 065)</b>	<b>557</b>	<b>(12)</b>	<b>0</b>	<b>(51 520)</b>
<b>Résultat net – intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

L'analyse sectorielle se fait sur la base de l'allocation géographique des actifs :

- La zone Europe comprend la société mère, les filiales européennes et le chiffre d'affaires export réalisé à partir de la France vers le reste du Monde à l'exception des filiales asiatiques.
- La zone Asie comprend l'ensemble des filiales asiatiques.
- La zone U.S.A. comprend la filiale américaine qui n'a pas d'activité commerciale.

Les éliminations correspondent aux ventes de la France vers ses filiales asiatiques.

**Bilan 1er secteur au 31 mars 2008**

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	Groupe
Immobilisations incorporelles	730	2 576	0		3 306
Stocks	13 410	5 164	0		18 574
Autres actifs	45 696	19 926	80	(11 250)	54 452
<b>Total Actif</b>	<b>59 836</b>	<b>27 666</b>	<b>80</b>	<b>(11 250)</b>	<b>76 332</b>
Capitaux Propres				15 958	15 958
Passifs	56 133	15 336	155	(11 250)	60 374
<b>Total Passif</b>	<b>56 133</b>	<b>15 336</b>	<b>155</b>	<b>4 708</b>	<b>76 332</b>
<b>Investissements opérationnels</b>	<b>3 161</b>	<b>581</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>3 742</b>

**Bilan 1er secteur au 31 mars 2007**

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	Groupe
Immobilisations incorporelles	574	2 999	0		3 573
Stocks	14 113	5 166	0		19 279
Autres actifs	44 588	17 231	347	(7 828)	54 338
<b>Total Actif</b>	<b>59 274</b>	<b>25 396</b>	<b>347</b>	<b>(7 828)</b>	<b>77 189</b>
Capitaux Propres				17 789	17 789
Passifs	54 636	12 391	201	(7 828)	59 400
<b>Total Passif</b>	<b>54 636</b>	<b>12 391</b>	<b>201</b>	<b>9 961</b>	<b>77 189</b>

**Bilan 1er secteur au 31 mars 2006**

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	USA	Eliminations	Groupe
Immobilisations incorporelles	0	3 325	0		3 325
Stocks	15 387	6 221	0		21 608
Autres actifs	34 475	18 200	371	(11 251)	41 796
<b>Total Actif</b>	<b>49 862</b>	<b>27 746</b>	<b>371</b>	<b>(11 251)</b>	<b>66 729</b>
Capitaux Propres				(21 261)	(21 261)
Passifs	82 853	16 162	226	(11 251)	87 990
<b>Total Passif</b>	<b>82 853</b>	<b>16 162</b>	<b>226</b>	<b>(32 512)</b>	<b>66 729</b>

Les capitaux propres ne sont pas affectés aux secteurs.

Les éliminations correspondent principalement à l'élimination des créances et dettes opérationnelles entre la zone Europe (exclusivement la France) et les zones Asie et U.S.A.

- **Information sectorielle de 2eme niveau : par activités**

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Chiffres d'affaires (y compris Royalties)</b>				
Briquets et stylos		35 875	37 008	42 260
Mode et Maroquinerie		26 756	28 496	29 279
Autres Produits		11 937	10 970	12 273
<b>Total</b>		<b>74 568</b>	<b>76 474</b>	<b>83 812</b>
<b>Résultat Opérationnel :</b>				
Briquets et stylos		14 924	15 293	16 085
Mode et Maroquinerie		13 381	14 989	14 168
Autres Produits		7 058	5 820	5 653
Non alloué	1	(33 343)	(35 473)	(60 503)
Pertes de valeur sur actifs		2 311	200	(22 534)
<b>Total</b>		<b>4 331</b>	<b>829</b>	<b>(47 131)</b>
<b>Actifs Totaux :</b>				
Briquets et stylos		4 634	8 482	8 338
Mode et Maroquinerie		6 198	4 676	4 842
Autres Produits		1 564	1 313	1 464
Non alloués	2	63 936	62 718	52 086
<b>Total</b>		<b>76 332</b>	<b>77 189</b>	<b>66 730</b>
<b>Investissements de l'année :</b>				
Briquets et stylos		1 733	842	679
Mode et Maroquinerie		0	0	8
Autres Produits		0	0	33
Non alloués		2 009	1 351	(4 114)
<b>Total</b>		<b>3 742</b>	<b>2 193</b>	<b>3 394</b>

Note :

(1) Au compte de résultat, les éléments non alloués représentent les coûts communs aux différentes activités (développement, marketing, commercialisation, administration).

(2) Au bilan, les stocks de produits finis ainsi que les immobilisations réservées à une gamme de produits déterminée sont affectés par activités. Les autres postes, communs aux activités, ne sont pas affectés. L'impact du calcul de la perte de valeur n'a pas été alloué aux lignes d'activités.

#### 4. ÉCARTS D'ACQUISITION

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD INVEST PTE TWN	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	TOTAL
<b>VALEURS BRUTES</b>					
<b>au 31/03/2006</b>	<b>3 325</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>3 379</b>
Ecart de conversion	(330)	-	(1)	(1)	(332)
<b>au 31/03/2007</b>	<b>2 995</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>3 047</b>
Ecart de conversion	(439)		(2)	(2)	(443)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>2 556</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>2 604</b>

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD INVEST PTE TWN	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	TOTAL
<b>AMORTISSEMENTS/DEPRECIATION</b>					
<b>au 31/03/2006</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(30)</b>	<b>(24)</b>	<b>(54)</b>
Ecart de conversion	-	-	1	1	2
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(29)</b>	<b>(23)</b>	<b>(52)</b>
Ecart de conversion	-	-	2	2	4
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(27)</b>	<b>(21)</b>	<b>(48)</b>

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD INVEST PTE TWN	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	TOTAL
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>					
<b>au 31/03/2006</b>	<b>3 325</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 325</b>
<b>au 31/03/2007</b>	<b>2 995</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 995</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>2 556</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 556</b>

Dans le cadre de la norme IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable (valeur d'utilité) déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les tests de valeur effectués par un expert indépendant sur la base des comptes au 30 septembre 2005 ont conduit à constater une dépréciation à hauteur 54 millions d'euros sur l'exercice 2005-2006.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 mars 2008, les tests de valeur ont été reconduits pour les écarts d'acquisition. Ces tests, réalisés en interne à partir d'un business plan à trois ans, n'ont pas conduit à de nouvelles dépréciations, compte tenu de la bonne performance des activités dans la zone Asie.

## 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>au 31/03/2006</b>	<b>697</b>	<b>3 862</b>	<b>1 388</b>	<b>6 153</b>	<b>12 099</b>
Acquisitions			417	45	462
Cessions			(483)		(483)
Effet de change				(33)	(33)
Autres			1	(10)	(9)
<b>au 31/03/2007</b>	<b>697</b>	<b>3 862</b>	<b>1 323</b>	<b>6 155</b>	<b>12 037</b>
Acquisitions			518	254	772
Cessions		(356)	(283)	(25)	(664)
Effet de change				(1)	(1)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>697</b>	<b>3 506</b>	<b>1 558</b>	<b>6 383</b>	<b>12 144</b>

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
<b>au 31/03/2006</b>	<b>(697)</b>	<b>(3 552)</b>	<b>(272)</b>	<b>(4 016)</b>	<b>(8 535)</b>
Dotations			(78)	(16)	(94)
Reprises			128	28	156
Effet de change				26	26
Autres				(9)	(9)
<b>au 31/03/2007</b>	<b>(697)</b>	<b>(3 552)</b>	<b>(222)</b>	<b>(3 987)</b>	<b>(8 456)</b>
Dotations			(345)	(46)	(391)
Reprises		45	256	16	317
Effet de change				1	1
<b>au 31/03/2008</b>	<b>(697)</b>	<b>(3 506)</b>	<b>(311)</b>	<b>(4 017)</b>	<b>(8 529)</b>

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>DEPRECIATIONS CUMULEES</b>					
<b>au 31/03/2006</b>		<b>(311)</b>	<b>(1 116)</b>	<b>(2 137)</b>	<b>(3 564)</b>
Reprise de Pertes de valeur comptabilisées en Produits		200	355		555
Effet de change				6	6
<b>au 31/03/2007</b>		<b>(111)</b>	<b>(761)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(3 003)</b>
Reprise de Pertes de valeur comptabilisées en Produits		111	27	1	139
Effet de change				(1)	(1)
<b>au 31/03/2008</b>		<b>0</b>	<b>(734)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(2 865)</b>

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	R&D	Autres	Total
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>					
<b>au 31/03/2006</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>340</b>	<b>38</b>	<b>578</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>513</b>	<b>237</b>	<b>750</b>

Les « Brevets, marques, savoir-faire » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure. Ils sont totalement amortis.

Les « Droits au bail » correspondent aux droits au bail de boutiques S.T.Dupont en Europe, et sont amortis en normes IFRS sur la durée du bail.

Les « Frais de Recherche et Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant (amortis sur 3 ans), et les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin (amortis sur 6 mois).

Les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels.

Dans le cadre de l'IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les tests de valeur effectués par un expert indépendant sur la base des comptes au 30 septembre 2005 avaient conduit à constater une dépréciation à hauteur 3.3 millions d'euros.

En ce qui concerne les immobilisations incorporelles dépréciées à 100 % au 30 septembre 2005 pour certaines UGT, le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2008, compte tenu de l'incendie survenu sur le site de Faverges, les critères permettant une reprise de provisions pour perte de valeur n'étaient pas réunis.

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agence- ments	Instal- lations	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>						
<b>au 31/03/2006</b>	<b>162</b>	<b>4 221</b>	<b>9 820</b>	<b>19 592</b>	<b>9 407</b>	<b>43 202</b>
Acquisitions			534	842	269	1 645
Acquisitions contrats de location long terme					87	87
Cessions ou mise au rebut			(188)	(589)	(470)	(1 248)
Sortie d'un contrat de location long terme					(385)	(385)
Effet de change			(100)	(19)	(224)	(343)
Autres				(1)		(1)
<b>au 31/03/2007</b>	<b>162</b>	<b>4 221</b>	<b>10 066</b>	<b>19 824</b>	<b>8 683</b>	<b>42 956</b>
Acquisitions			945	1 215	603	2 763
Acquisitions contrats de location long terme					207	207
Cessions ou mise au rebus		(470)	(1 982)	(4 720)	(1 036)	(8 208)
Sortie d'un contrat de location long terme					(143)	(143)
Effet de change			(92)	(9)	(75)	(176)
Autres				(29)	25	(4)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>162</b>	<b>3 751</b>	<b>8 937</b>	<b>16 281</b>	<b>8 264</b>	<b>37 395</b>

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agence- ments	Instal- lations	Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS</b>						
<b>au 31/03/2006</b>	<b>0</b>	<b>(2 323)</b>	<b>(3 994)</b>	<b>(11 338)</b>	<b>(6 032)</b>	<b>(23 687)</b>
Dotations			(279)	(25)	(415)	(719)
Dotation sur leasing LT					(296)	(296)
Reprises suite à cession ou mise au rebut			144	498	643	1 284
Reprise sur leasing LT					637	637
Effet de change			52	4	105	162
Autres						0
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>(2 323)</b>	<b>(4 078)</b>	<b>(10 861)</b>	<b>(5 358)</b>	<b>(22 619)</b>
Dotations			(343)	(431)	(51)	(825)
Dotation sur leasing LT					(105)	(105)
Reprises suite à cession ou mise au rebus		465	1 247	3 306	904	5 922
Reprise sur leasing LT					260	260
Effet de change			52		77	129
Autres			63			63
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>(1 858)</b>	<b>(3 059)</b>	<b>(7 986)</b>	<b>(4 273)</b>	<b>(17 175)</b>

(En milliers d'euros)

	Terrains	Construc- tions	Agence- ments	Instal- lations	Autres	Total
<b>DEPRECIATIONS CUMULEES</b>						
<b>au 31/03/2006</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 898)</b>	<b>(5 609)</b>	<b>(8 244)</b>	<b>(2 969)</b>	<b>(18 881)</b>
Pertes de valeur comptabilisées en charges					(10)	(10)
Reprise de perte de valeur en produits			45	92		137
Effet de change			33	13	103	150
<b>au 31/03/2007</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 898)</b>	<b>(5 531)</b>	<b>(8 139)</b>	<b>(2 876)</b>	<b>(18 605)</b>
Reprise de perte de valeur en produits		4	606	1 552	10	2 172
Effet de change			21	8	(6)	23
Autres			(84)			(84)
<b>au 31/03/2008</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 894)</b>	<b>(4 988)</b>	<b>(6 579)</b>	<b>(2 872)</b>	<b>(16 494)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>						
<b>au 31/03/2006</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>217</b>	<b>10</b>	<b>406</b>	<b>633</b>
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>457</b>	<b>825</b>	<b>449</b>	<b>1 731</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>890</b>	<b>1 717</b>	<b>1 119</b>	<b>3 726</b>

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux immobilisations de la Société mère et de son centre industriel.

Le poste « Autres immobilisations corporelles » comprend :

- d'une part du mobilier de bureau, des agencements divers, et meubles de présents, et
- d'autre part des « immobilisations financées par des contrats de location financement »

Dans le cadre de l'IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les tests de valeur effectués par un expert indépendant sur la base des comptes au 30 septembre 2005 avaient conduit à constater une dépréciation à hauteur 19,2 millions d'euros.

En ce qui concerne les immobilisations corporelles dépréciées à 100 % au 30 septembre 2005 pour certaines UGT, le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2008, compte tenu de l'incendie survenu sur le site de Faverges, les critères permettant une reprise de provisions pour perte de valeur n'étaient pas réunis.

Les reprises de provision pour perte de valeur constatées au 31 mars 2008 correspondent exclusivement à l'impact des immobilisations détruites suite au sinistre de l'usine de Faverges.

Au 31 mars 2008, les « immobilisations financées par des contrats de location financement » se répartissent en :

(En milliers d'Euros)	Total
Valeur brute	1 000
Amortissements	(427)
Dépréciation (IAS 36)	(248)
<b>Valeur nette</b>	<b>325</b>

Les immobilisations financées par crédit bail concernent essentiellement des véhicules acquis dans le cadre de contrats d'une durée de 3 à 5 ans.

Compte tenu du type de biens financés par crédit-bail et de la multiplicité des contrats. Les informations visées par la norme IAS17/31 ne sont pas significatives ou sont reprises dans la note 27.

## 7. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Orfarlabo	694	838	629
Hong Kong Export	7	7	7
<b>Valeur d'équivalence</b>	<b>701</b>	<b>845</b>	<b>636</b>

### Chiffres clés des entreprises associées :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Total Actifs	3 544	3 189	3 580
Total Passifs	1 655	1 753	1 694
Chiffre d'affaires	3 615	3 031	4 263
Résultat net	(198)	(451)	(454)

La Société Orfarlabo S.A est une filiale de S.T.Dupont S.A à hauteur de 49 % (contre 33,33 % au 31 mars 2006) suite à l'augmentation de capital intervenue en février 2007. Les autres 51 % d'actions sont détenues par les sociétés Comercial Farlarbo Espana SL et Farlarbo Holding AG (contrôlées par un même actionnaire), distributeurs de produits de luxe en Espagne. Le contrôle effectif et la gestion d'Orfarlabo sont assurés par l'actionnaire détenant 51% du capital. Il n'existe aucun engagement d'achat ou de vente des actions entre les actionnaires.

La société Hong-Kong Export est détenue à 75 % par D and D International B.V. et à 25 % par S.T Dupont SA. Les chiffres communiqués dans le tableau ci-dessus concernent uniquement la société Orfarlabo SA. La filiale Hong-Kong Export est dormante.

## 8. STOCKS ET EN COURS

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Matières Premières	3 939	3 080	3 352
Produits et en-cours / semi ouvrés	5 582	6 134	7 400
Marchandises et Produits finis	16 411	16 873	18 845
Pièces détachées et consommables	1 007	918	906
<b>Total Valeur Brute</b>	<b>26 939</b>	<b>27 004</b>	<b>30 503</b>
Matières Premières	(2 034)	(1 588)	(1 539)
Produits et en-cours / semi ouvrés	(2 332)	(2 277)	(2 947)
Marchandises et Produits finis	(3 779)	(3 527)	(4 112)
Pièces détachées et consommables	(220)	(334)	(297)
<b>Total provision pour dépréciation</b>	<b>(8 365)</b>	<b>(7 726)</b>	<b>(8 895)</b>
Matières Premières	1 905	1 492	1 813
Produits et en-cours / semi ouvrés	3 250	3 857	4 453
Marchandises et Produits finis	12 632	13 346	14 733
Pièces détachées et consommables	787	584	609
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>18 574</b>	<b>19 279</b>	<b>21 608</b>

Sur l'exercice, le montant des stocks nets a diminué de 705 milliers d'euros soit une diminution de 3,7 %, principalement du fait des provisions pour dépréciation.

Au 31 mars 2008 les stocks sont provisionnés à hauteur de 31,1% (contre 28,6 % au 31 mars 2007 et 29,1 % au 31 mars 2006).

Le montant des destructions de stocks réalisées au cours de l'exercice s'élève à 1 365 milliers d'euros en valeur brute.

## 9. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Autres immobilisations financières	1 859	1 491	1 575
Instruments financiers	0	0	0
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>1 859</b>	<b>1 491</b>	<b>1 575</b>

Les immobilisations financières représentent quasi exclusivement des dépôts de garantie.

## 10. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Clients *</b>	<b>11 387</b>	<b>9 449</b>	<b>11 804</b>
dont créances à recevoir d'entreprises associées			
Orfarlabo	197	169	314
<b>Effets à recevoir</b>	<b>874</b>	<b>698</b>	<b>1 925</b>
<b>Créances avec les parties liées</b>	<b>426</b>	<b>454</b>	<b>1 065</b>
dont:			
- Dickson Concept Ltd	0	0	1
- Dickson Concept Ltd Retail division	0	21	0
- Hong Kong Seibu	13	7	67
- Bondwood Investment	85	378	704
- Leading way Ltd	79	3	0
- Leading way apparel Shangai	0	0	289
- Artland watch Cie	0	1	0
- Hincley retail division	23	31	0
- Shenzhen Seibu Dpt Store Cy Ltd	188	0	0
- Autres	38	13	4
<b>Total valeur brute</b>	<b>12 687</b>	<b>10 601</b>	<b>14 794</b>
<b>Provision pour Dépréciation des Clients</b>	<b>(1 343)</b>	<b>(652)</b>	<b>(832)</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>11 344</b>	<b>9 949</b>	<b>13 962</b>

\* dont 7 294 milliers d'euros de créances cédées à titre de garantie à un pool de banques au 31 mars 2006. Il n'y a pas de créances cédées au 31 mars 2007 et au 31 mars 2008.

Au 31 mars 2008, le total des créances clients non encore échues s'élève à 7 283 milliers d'euros et les créances échues depuis plus de 6 mois représentent 2 341 milliers d'euros. La provision pour dépréciation a été estimée en tenant compte des éventuelles assurances crédit existantes.

## 11. AUTRES CREANCES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Charges constatées d'avance	530	575	646
Taxe sur la valeur ajoutée	1 288	915	629
Autres prêts et avances	449	200	208
Autres	9 024	1 637	2 852
<b>Total</b>	<b>11 291</b>	<b>3 327</b>	<b>4 335</b>

Au 31 mars 2008, le poste « Autres » intègre notamment les indemnités à recevoir des assurances suite au sinistre pour un montant de 6 183 milliers d'euros net d'un acompte de 5 millions d'euros reçu en mars 2008.

## 12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Dépôts à terme	13 463	10 756	7 650
Valeur Mobilières de Placement	5 561	20 169	2 321
Comptes courants bancaires	5 460	4 983	9 525
<b>Total valeur brute</b>	<b>24 483</b>	<b>35 908</b>	<b>19 496</b>
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	0	0	0
<b>Total valeur nette</b>	<b>24 483</b>	<b>35 908</b>	<b>19 496</b>

En application du référentiel IFRS, les actions auto détenues sont présentées en diminution des capitaux propres.

Il est précisé que :

- les dépôts à terme correspondent à des certificats de dépôts d'échéance inférieure à 3 mois ;
- les valeurs mobilières de placement en portefeuille au 31 mars 2008 ne sont que des parts de FCP monétaires classés « monétaires euro » au sens de la classification AMF ; à ce titre, ces OPCVM satisfont aux critères de la norme IAS 7 permettant leur qualification en équivalents de trésorerie ; en particulier, leur délai de recouvrement d'un jour, comme leur sensibilité inférieure à 0,25, confirment entre autres leur éligibilité.

## 13. CAPITAUX PROPRES

Au 31 mars 2008, le capital de S.T.Dupont S.A. s'élève à 21 231 115,25 euros réparti en 424 622 305 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euro, consécutivement à la réduction du nominal des actions décidée en AGM le 8 avril 2006 et à l'augmentation de capital de 41 800 000,00 euros intervenue le 26 juin 2006.

Au 31 mars 2008, la Société détient 2 336 557 actions S.T.Dupont pour une valeur brute de 1 042 milliers d'euros.

## 14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Total provisions courantes	Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	Total
<b>Au 31/03/2006</b>	<b>1 507</b>	<b>454</b>	<b>17 503</b>	<b>19 464</b>	<b>5 826</b>	<b>25 290</b>
Dotations	327	5 876	53	<b>6 256</b>	661	<b>6 917</b>
Reprises utilisées	(634)	(323)	(3 649)	<b>(4 606)</b>	(273)	<b>(4 879)</b>
Reprise non utilisées			(10 052)	<b>(10 052)</b>	14	<b>(10 038)</b>
Effet de change			(5)	<b>(5)</b>	(58)	<b>(63)</b>
<b>Au 31/03/2007</b>	<b>1 200</b>	<b>6 007</b>	<b>3 850</b>	<b>11 057</b>	<b>6 170</b>	<b>17 227</b>
Dotations	160	484	357	<b>1 001</b>	221	<b>1 222</b>
Reprises utilisées		(780)	(1 857)	<b>(2 637)</b>	(262)	<b>(2 899)</b>
Reprise non utilisées	(492)	(127)	(570)	<b>(1 189)</b>	(37)	<b>(1 226)</b>
Effet de change			(3)	<b>(3)</b>	(46)	<b>(49)</b>
<b>Au 31/03/2008</b>	<b>868</b>	<b>5 584</b>	<b>1 777</b>	<b>8 228</b>	<b>6 046</b>	<b>14 275</b>

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est calculée annuellement sur une base statistique du nombre de retours de produits neufs.

Dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre du plan d'affaires, le Groupe a été conduit à revoir au cours des deux derniers exercices l'ensemble de ses relations avec ses partenaires (clients, distributeurs, fournisseurs,...) et à résilier un certain nombre de contrats dans l'intention d'optimiser notre performance avec nos partenaires. Dans ce cadre, le 2 août 2007 S.T.Dupont S.A. a été assigné devant le Tribunal de Commerce de Paris par son ancien distributeur pour l'Europe de l'Est à hauteur de 11,4 millions d'euros.

Les montants provisionnés ont été déterminés sur la base de notre meilleure estimation des risques encourus

Conformément au paragraphe 92 de l'IAS 37, nous ne communiquons pas de manière détaillée sur les litiges en cours afin de ne pas obérer la capacité d'action du Groupe dans la gestion des dossiers concernés.

Les provisions pour charges correspondent principalement au solde du plan social en France dont l'exécution s'est poursuivie dans le courant de l'exercice.

## **15. REGIMES D'AVANTAGES SALARIAUX OFFERTS AUX EMPLOYES**

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays au sein duquel la Société opère, ST Dupont participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite, d'autres prestations postérieures à l'emploi et d'autres avantages à long terme.

### **15.1. Description des plans**

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays au sein duquel la Société opère, ST Dupont participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite, d'autres prestations postérieures à l'emploi et d'autres avantages à long terme.

Le Groupe comptabilise les prestations postérieures à l'emploi (retraite, couverture médicale) et autres avantages à long terme (primes d'ancienneté), conformément à la norme IAS19 « Avantages au personnel », en tenant compte de la nature des régimes applicables (régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies) et des spécificités de chaque pays.

Dans certains pays, ST Dupont verse des cotisations aux organismes publics qui gèrent le coût des prestations de retraite. Ces cotisations sont passées en charge lors de leur versement. Dans d'autres pays, ST Dupont garantit des prestations définies à ses employés lors de leur départ en retraite.

#### Régimes de retraite à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du groupe sont les suivants :

- En France et à Hong Kong les indemnités de retraite légales sont exigibles lors du départ en retraite des employés et sont dues uniquement si les employés font partie de l'effectif de ST Dupont lors de leur départ en retraite. Ces indemnités sont déterminées en fonction du salaire de l'employé à la date de son départ en retraite et de son ancienneté dans le Groupe.
- Au Japon, en Belgique et à Taiwan, ST Dupont garantit des indemnités de retraite.
- En Allemagne, ST Dupont gère un plan de retraite à prestations définies garantissant une rente viagère.
- En Italie, conformément aux réglementations locales, ST Dupont cumule des indemnités pour tous les employés (Trattamento di Fine Rapporto) jusqu'à leur départ de la Société (retraite, licenciement ou préretraite). Cette indemnité augmente chaque année en fonction de l'ancienneté de chaque employé et d'un facteur lié à l'inflation.

Les avantages offerts aux salariés du groupe relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'entreprise de tout engagement futur vis-à-vis des salariés. De ce fait, seules les cotisations payées ou dues au titre de l'année figurent dans les comptes du groupe. Les régimes à prestations définies se caractérisent par un montant de prestations à verser au salarié au moment de son départ à la retraite qui dépend en général d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service et le salaire.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont évalués, conformément à la norme IAS 19, par des actuaires indépendants. La valeur actualisée de l'obligation est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées, en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe qui sont revues chaque année. Cette méthode consiste à attribuer une unité supplémentaire de

droits à prestations pour chaque période de service ; chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Le taux appliqué pour actualiser l'obligation est déterminée par référence à un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne de l'obligation de retraite concernée.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

Les écarts actuariels correspondent à la variation de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs, du fait d'écarts entre les hypothèses démographiques et financières retenues dans le chiffrage et le niveau réel des variables démographiques et financières sur la période (effet d'expérience) et du fait des révisions des hypothèses actuarielles (IAS19.7). Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat suivant la méthode du corridor. Lorsque les écarts atteignent ou dépassent 10% du montant le plus élevé (IAS 19.92) de la valeur actualisée de l'obligation ou de la valeur de marché des actifs du régime (« corridor »), la fraction de ces écarts dépassant la plus élevée de ces deux valeurs est étalée sur la durée de service résiduelle moyenne attendue des bénéficiaires du régime.

Les coûts au titre des services passés, générés lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

#### Régimes de couverture médicale

Pour les anciens salariés de ST Dupont SA partis en retraite avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2001, le Groupe participe au coût des primes d'assurance santé au travers d'une contribution mensuelle forfaitaire non ré-évaluable.

#### Autres avantages à long terme

Au Japon, le Groupe verse régulièrement des primes d'ancienneté aux employés actifs chaque fois qu'un employé atteint un certain niveau d'ancienneté (les primes d'ancienneté sont des voyages d'un montant fixe).

L'évaluation de l'ensemble des engagements est effectuée par un actuaire indépendant.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement par un actuaire indépendant avec la méthode des unités de crédit projetées et elle est comptabilisée au Bilan. Le passif est inscrit au bilan au titre des autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture.

#### Les montants comptabilisés

Le Groupe comptabilise les prestations postérieures à l'emploi (retraite, couverture médicale) et autres avantages à long terme (primes d'ancienneté), conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », en tenant compte de la nature des régimes applicables (régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies) et des spécificités de chaque pays.

En application de la norme IFRS-1, le Groupe a opté pour l'enregistrement des écarts actuariels identifiés au 31 mars 2004, la contrepartie étant imputée sur les réserves consolidées.

Les engagements sont évalués, conformément à la norme IAS 19, par des actuaires indépendants. L'obligation est comptabilisée au bilan selon la méthode des unités de crédits projetés, en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe qui sont revues chaque année. Cette méthode consiste à attribuer une unité supplémentaire de droits à prestations pour chaque période de service ; chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Lorsque le Groupe dispose pour certains plans d'actifs de couverture dédiés, l'obligation est donc diminuée du montant de la juste valeur de ces actifs.

Des écarts actuariels éventuels et un coût des services passés viennent également modifier le montant de l'obligation comptabilisée au passif.

Les écarts actuariels correspondent à la variation de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs, du fait d'écarts entre les hypothèses démographiques et financières retenues dans le chiffrage et le niveau réel des variables démographiques et financières sur la période (effet d'expérience) et du fait des révisions des hypothèses actuarielles (IAS19.7). Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat suivant la méthode du corridor. Lorsque les écarts atteignent ou dépassent 10 % du montant le plus élevé (IAS 19.92) de la valeur actualisée de l'obligation ou de la valeur de marché des actifs du régime (« corridor »),

la fraction de ces écarts dépassant la plus élevée de ces deux valeurs est étalée sur la durée de service résiduelle moyenne attendue des bénéficiaires du régime.

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Régimes postérieurs à l'emploi	(6 030)	(6 140)	(5 807)
Autres avantages à long terme	(16)	(30)	(19)
<b>Total d'engagement pour les avantages au personnel</b>	<b>(6 046)</b>	<b>(6 170)</b>	<b>(5 826)</b>

L'évolution des provisions au cours des exercices clos au 31 mars est la suivante :

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>En début d'exercice</b>	(6 170)	(5 826)	(6 727)
Charges de retraite	(216)	(881)	723
Cotisations de l'employeur	5	27	40
Prestations payées	321	465	140
Effet de change	14	45	17
<b>A la date de clôture</b>	<b>(6 046)</b>	<b>(6 170)</b>	<b>(5 826)</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement de la dette actuarielle, de la juste valeur des actifs de couverture et de la couverture financière pour les exercices clos au 31 mars 2008, 2007 et 2006 :

En milliers d'euros	Régimes postérieurs à l'emploi		
	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Evolution de la dette actuarielle</b>	<b>(6 463)</b>	<b>(6 759)</b>	<b>(9 042)</b>
Dette actuarielle en début d'exercice	(179)	(260)	(385)
Coûts des services rendus	(236)	(254)	(330)
Charges d'intérêt sur la dette actuarielle	(2)	(2)	13
Cotisations des participants au plan	-	-	-
Modification de régimes	-	3	-
Acquisitions / Cessions	750 <sup>1</sup>	(296) <sup>2</sup>	974 <sup>2</sup>
Réduction / Liquidation	135	296	1 414
Gains et (pertes) actuariel(le)s	406	729	572
Prestations payées	(15)	80	25
<b>Dette actuarielle en fin de période</b>	<b>(5 604)</b>	<b>(6 463)</b>	<b>(6 759)</b>
Dont prestations de retraite	(4 682)	(5 442)	(5 737)
Dont prestations médicales	(922)	(1 021)	(1 022)

<sup>1</sup>Fermeture du régime en Suisse

<sup>2</sup> Un plan social a été mis en place le 31 mars 2006

Evolution de la juste valeur des actifs du plan	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Juste valeur en début d'exercice</b>	<b>1 694</b>	<b>1 934</b>	<b>2 114</b>
Rendement réel des actifs du plan	(39)	80	262
Cotisations de l'employeur	5	27	46
Cotisations des participants au plan	2	2	13
Prestations payées	(90)	(264)	(432)
Liquidation	(698)		
Transfert	(49)	(60)	(60)
Autres (y compris effet de change)	20	(25)	(10)
<b>Juste valeur en fin d'exercice</b>	<b>845</b>	<b>1 694</b>	<b>1 934</b>
Dont prestations de retraite	(845)	(1 694)	(1 934)
Dont prestations médicales	-	-	-

<b>Couverture financière des régimes</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
Valeur actualisée des obligations financées	(3 046)	(3 621)	(3 612)
Juste valeur des actifs du régime	845	1 694	1 934
<b>Sous-Total</b>	<b>(2 201)</b>	<b>(1 927)</b>	<b>(1 678)</b>
Valeur actualisée des obligations non financées	(2 558)	(2 842)	(3 147)
Pertes et (Gains) actuariel(le)s	(1 271)	(1 371)	(981)
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>(6 030)</b>	<b>(6 140)</b>	<b>(5 807)</b>
Dont prestations de retraite	(5 108)	(5 120)	(4 785)
Dont prestations médicales	(922)	(1 021)	(1 022)

Les écarts actuariels liés à l'expérience générés se décomposent comme suit :

	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
<b>Au 31 mars</b>			
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	(5 604)	(6 463)	(6 759)
Juste valeur des actifs du régime	845	1 694	1 934
<b>Déficit / (excédent)</b>	<b>(4 759)</b>	<b>(4 769)</b>	<b>(4 825)</b>
Gains / (pertes) des passifs du régime liés à l'expérience	(58)	186	544
Gains / (pertes) des actifs du régime liés à l'expérience	(106)	177	-

La répartition par zone géographique de la dette actuarielle et des actifs de couverture en fin d'exercice est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Régimes postérieurs à l'emploi</b>		
	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
<b>Dette actuarielle en fin d'exercice</b>			
France	(3 736)	(3 683)	(3 681)
Allemagne	(1 104)	(1 150)	(1 179)
Suisse	-	(726)	(708)
Autres pays européens	(394)	(374)	(530)
Sociétés asiatiques	(370)	(530)	(661)
<b>Total</b>	<b>(5 604)</b>	<b>(6 463)</b>	<b>(6 759)</b>

	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice</b>			
France	(626)	(814)	(1 068)
Suisse	-	-	-
Autres pays européens	(183)	(675)	(660)
Sociétés asiatiques	(36)	(35)	(59)
<b>Total</b>	<b>(845)</b>	<b>(1 694)</b>	<b>(1 934)</b>

Les montants enregistrés au compte de résultat représentent une charge de 214 K€ pour l'exercice clos au 31 mars 2008, une charge de K€ 881 pour l'exercice clos au 31 mars 2007 et un profit de K€ 723 pour l'exercice clos au 31 mars 2006.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Régimes postérieurs à l'emploi</b>		
	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
<b>Charge de retraite</b>			
Coût des services rendus	179	260	385
Cotisations des participants	-	(2)	(13)
Charges d'intérêt de la dette actuarielle	236	254	330
Rendement attendu des actifs	(47)	(81)	(86)
Amortissement des pertes et gains actuariels non reconnus	(150)	32	35
Amortissement du coût des services passés non reconnus	-	-	-
Effets des liquidations/réductions de régimes	(52)	418	(1 374)
Autre	49	-	-
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>881</b>	<b>(723)</b>

ST Dupont gère trois régimes de retraite préfinancés en France, en Belgique et à Taiwan, qui sont investis dans des compagnies d'assurance. La répartition, au 31 mars 2008, de valeur des actifs de couverture par catégorie d'actifs est présentée ci-dessous :

	Actions	Obligations	Immobilier	Numéraire	Total
France	65%	33%	0%	2%	100%
Belgique	0%	100%	0%	0%	100%
Taiwan	0%	0%	0%	100%	100%

Les taux moyens pondérés des hypothèses utilisées pour les exercices clos au 31 mars 2008, 2007 et 2006 sont les suivants :

#### Régimes postérieurs à l'emploi

	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Taux d'actualisation	4,6%	3,8%	3,8%
Rendement attendu des actifs	4,8%	4,5%	4,6%
Taux d'augmentation des salaires	2,8%	2,7%	2,6%
Taux d'augmentation du coût des prestations médicales	NA	NA	NA

Après la modification du système de couverture médicale au cours de l'année 2003, l'obligation du Groupe à cet égard a été réduite au seul versement d'une cotisation fixe non ré-évaluable pour les retraités et les ayant-droits concernés. La valeur de l'engagement n'est donc pas affectée par une hypothèse de taux d'augmentation des coûts médicaux.

Les taux de rendement à long terme attendu pour les actifs ont été déterminés en tenant compte, pour chaque pays au sein duquel ST Dupont possède des actifs de préfinancement, de la structure du portefeuille d'actifs et des taux de rendement prévus pour chacun des éléments.

#### 16. PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONNARIÉS GRATUITES

Le 6 décembre 2007, le Directoire de ST Dupont a mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions à destination de certains salariés du groupe. Ces actions, dont l'attribution est soumise à la réalisation d'objectifs opérationnels, sont acquises au bénéficiaire au terme d'une période de deux ans sous condition de présence effective (sauf cas particuliers : décès, invalidité, retraite). Les conditions d'attribution liées à la réalisation d'objectifs opérationnels ont été déterminées par référence au budget des exercices 2007-2008 et 2008-2009 en termes d'EBIT consolidé.

Le tableau suivant détaille le pourcentage d'actions acquises en fonction des objectifs d'EBIT consolidé prévus :

Conditions de performance	2007-2008	2008-2009
- Réalisation de l'objectif d'EBIT < 80%	0%	0%
-80% > Réalisation de l'objectif d'EBIT < 100%	25% des actions attribuées gratuitement	25% des actions attribuées gratuitement
- Réalisation de l'objectif d'EBIT > 100%	50% des actions attribuées gratuitement	50% des actions attribuées gratuitement

#### Evolution du nombre d'actions

Les opérations intervenues portant sur le plan d'attribution gratuite d'actions se résument comme suit :

	Actons gratuites	
	Nombre d'actions	Durée résiduelle moyenne avant attribution définitive des actions
<b>Solde au 31/03/07</b>	-	-
- attribuées le 6 décembre 2007	2 324 649	1,7 an
- annulées	-	-
- exercées	-	-
<b>Solde au 31/03/08</b>	<b>2 324 649</b>	<b>1,7 an</b>

## Juste valeur des actions

ST Dupont ne s'attendant pas à distribuer des dividendes, la juste valeur des actions gratuites correspond à la valeur des actions à la date d'attribution, soit 0,4€. La date d'attribution correspond à la date du Directoire, i.e. le 6 décembre 2007 ; les bénéficiaires étant à cette date informés des modalités d'attribution du plan.

## Impacts comptables des paiements basés sur actions

La charge de personnel à comptabiliser est égale à la juste valeur des actions gratuites, estimée à la date d'attribution, multiplié par le nombre d'actions qui sera acquis in fine. Cette charge est étalée de façon linéaire sur la durée d'acquisition des droits, soit deux ans. Concernant la réalisation des conditions de performance, les objectifs opérationnels sont supposés être réalisés à 100 %. Par ailleurs, il est supposé que 100 % des bénéficiaires seront présents dans le Groupe à l'issue de la période de 2 ans. Le montant de la charge comptabilisée au titre de paiements basés sur actions en application d'IFRS 2 s'élève à 149 K€ pour l'exercice 2007-2008.

## 17. EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

Le 14 avril 2004, le Groupe S.T.Dupont a procédé à l'émission d'une OCEANE d'un montant de 22 500 milliers d'euros, représentée par 4 756 871 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 4,73 euros.

Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 71,55 % par D and D international B.V. Elles sont remboursables en totalité au 1er avril 2009.

Le Groupe étudie actuellement les moyens à mettre en œuvre pour assurer le besoin de financement lié au remboursement de cet emprunt. Dans ce contexte, Broad Gain Investments Limited, actionnaire ultime de S.T.Dupont, a confirmé son intention de fournir le soutien nécessaire pour assurer le remboursement intégral de l'emprunt OCEANE et, plus particulièrement si la recherche de financement n'aboutissait pas d'utiliser la part d'emprunt OCEANE lui revenant (71.55%) pour assurer le financement nécessaire au remboursement.

Suite à la réduction du nominal des actions décidée par l'Assemblée Générale du 9 avril 2006, le Directoire a été conduit à revoir la parité de conversion, conformément à la note d'opération en date du 26 mars 2004. La nouvelle parité ressort à 4,166 actions pour 1 Océane.

Cet emprunt porte intérêt de 7,00 % payable à terme échu le 1er avril de chaque année. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2006-2007, payés le 1er avril 2007, s'élèvent à 1 543 milliers d'euros.

En application de la norme IAS 32, l'OCEANE s'analyse comme un instrument financier hybride comprenant une composante capitaux propres (liée à la faculté de conversion et une composante dette. La composante dette est valorisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif avec un taux de 10,13 %. La juste valeur de la composante dette de l'OCEANE incluse dans les dettes non courantes a été déterminée lors de l'émission obligataire, elle a été calculée à partir du taux de marché de 9,21 %. Le montant résiduel entre la juste valeur de l'Océane et la juste valeur de la composante dette à l'émission constitue la valeur de la composante capitaux propres.

Elle est incluse dans le poste « autres réserves » du capital et s'élève à 1 904 milliers d'euros.

## Suivi en nombre et en valeur nominale

(En milliers d'euros)	En nombre	En valeur
Emission du 14-04-2004	4 756 871	22 500
Conversions (2005)	(207)	(1)
Conversions (2006)	0	0
<b>Au 31/03/2006</b>	<b>4 756 664</b>	<b>22 499</b>
Conversions (2007)	(94 955)	(450)
<b>Au 31/03/2007</b>	<b>4 661 709</b>	<b>22 049</b>
Conversions (2008)	0	0
<b>Au 31/03/2008</b>	<b>4 661 709</b>	<b>22 049</b>

## Situation bilantielle

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Valeur Nominale de l'Emission Obligataire	22 049	22 049	22 499
Frais d'émission non amortis	(625)	(1 194)	(1 745)
<b>Composante capital</b>	<b>1 904</b>	<b>1 904</b>	<b>1 943</b>
<b>Composante dette</b>	<b>21 424</b>	<b>20 856</b>	<b>20 754</b>
Dont :			
Dont part à moins d'un an	-	-	-
Dont part à plus d'un an	21 424	20 856	20 754

## Intérêts courus

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Intérêts courus en début de période</b>	<b>1 544</b>	<b>1 575</b>	<b>1 519</b>
Intérêts comptabilisés	1 544	1 544	1 575
Intérêts payés	(1 545)	(1 575)	(1 519)
<b>Intérêts courus en fin de période</b>	<b>1 543</b>	<b>1 544</b>	<b>1 575</b>
<i>Dont part à moins d'un an</i>	<i>1 543</i>	<i>1 544</i>	<i>1 575</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<b>Amortissement actuariel des frais d'émission</b>	<b>568</b>	<b>516</b>	<b>478</b>
<b>Charge Financière totale</b>	<b>2 112</b>	<b>2 060</b>	<b>2 053</b>

Au 31 mars 2008, le cours de l'OCEANE est de 4,30 euros.

## 18. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

### Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>(ACTIF) / PASSIF</b>			
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>21 611</b>	<b>21 024</b>	<b>28 095</b>
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>			
Instruments financiers de couverture de la dette courante (actif)			
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>21 611</b>	<b>21 024</b>	<b>28 095</b>
Emprunts obligataires après couverture	21 424	20 856	20 754
Autres emprunts à taux variable après swaps			7 000
Autres emprunts à taux fixe	30	0	40
Dettes financières des contrats de location financement	157	133	301
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>21 611</b>	<b>21 024</b>	<b>28 095</b>

Aucune dette financière non courante n'a été garantie durant l'exercice 2007-2008, comme durant les deux exercices précédents.

Au 31 mars 2008, la composante dette de l'emprunt obligataire 2004 n'a pas fait l'objet de couverture par voie d'instrument financier.

La juste valeur de l'emprunt obligataire, au 31 mars 2008, se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Année d'émission	Juste valeur après couverture au			Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
		31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006			
<b>Société mère</b>							
Emprunt obligataire (OCEANE)	2004	23 328	22 759	22 697	EUR	2009	7,00%
Part à moins d'un an		1 543	1 544	1 575			
<b>Total</b>		<b>24 881</b>	<b>24 303</b>	<b>24 272</b>			

### **Actifs et passifs financiers courants**

Les dettes financières courantes consistent principalement en des emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>(ACTIF) / PASSIF</b>			
Dettes financières courantes et découverts bancaires	2 149	2 830	16 141
Part à moins d'un an des dettes financières	1 821	1 786	1 860
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>3 970</b>	<b>4 616</b>	<b>18 001</b>
<b>Autres passifs financiers courants</b>			
Dépôts courants supérieurs à 3 mois			(4)
Autres instruments financiers actifs courants			
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(4)</b>
<b>Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets</b>	<b>3 970</b>	<b>4 616</b>	<b>17 997</b>

S.T.Dupont Marketing dispose d'une ligne de crédit utilisée au financement de S.T.D.Taiwan. Cette ligne de crédit contient des engagements souscrits par S.T.Dupont Marketing :

- La situation nette de S.T.Dupont Marketing ne peut être inférieure à 60 millions de HK\$ ;
- Le montant total des dividendes versés à S.T.Dupont SA ne peut excéder 50 % du résultat net de l'exercice en cours ;
- Les prêts de S.T.Dupont Marketing accordés à S.T.Dupont SA ne peuvent excéder 3 300 milliers d'euros.

Par ailleurs, S.T.Dupont SA, en tant que garant, s'engage à ce que le ratio d'endettement consolidé ne dépasse par 75 %.

### **Ratio d'endettement**

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Aucune distribution de dividende n'a modifié le calcul des capitaux propres 2007-2008.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>(ACTIF) / PASSIF</b>			
Dettes financières courantes	3 970	4 616	18 001
Actifs financiers courants			(4)
Dettes financières non courantes	21 611	20 989	28 095
Instruments de couverture des dettes financières non courantes			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(24 483)	(35 908)	(19 496)
<b>Dettes/(Ressources) financières nettes</b>	<b>1 098</b>	<b>(10 303)</b>	<b>26 596</b>
Capitaux propres - part du Groupe	15 958	17 789	(21 261)
Intérêts minoritaires	-	-	-
<b>Capitaux propres retraités</b>	<b>15 958</b>	<b>17 789</b>	<b>(21 261)</b>
<b>Ratio dette nette sur capitaux propres</b>	<b>6,9%</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>

## 19. FOURNISSEURS

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>8 270</b>	<b>5 535</b>	<b>3 660</b>
<b>Effets à payer</b>	<b>781</b>	<b>1 335</b>	<b>1 246</b>
<b>Dettes avec sociétés liées :</b>	<b>208</b>	<b>167</b>	<b>65</b>
dont:			
- Dickson Concepts Ltd	0	0	2
- Dickson Concepts (retail)	0	0	0
- Dickson Concepts (wholesale)	15	13	23
- Dickson com.Ltd (Open Way Co Ltd)	0	61	2
- Ever Success Management Ltd	0	0	34
- Leading Way Apparel Shanghai	191	91	0
- Autres	2	2	4
<b>Total</b>	<b>9 259</b>	<b>7 037</b>	<b>4 971</b>

La progression du poste fournisseur par rapport à l'exercice précédent correspond notamment à l'impact du redressement financier de S.T.Dupont permettant la reprise normale des relations avec certains fournisseurs qui avaient réduit leur crédit inter-entreprise lors de la crise des années 2005-2006.

## 20. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Dettes sociales	5 585	4 681	5 731
Taxe sur la valeur ajoutée	484	826	979
Produits constatés d'avance	284	289	498
Intérêts à payer	20	20	67
Intérêts à payer D&D	0	0	76
Autres	4 475	3 152	3 840
<b>Total</b>	<b>10 848</b>	<b>8 967</b>	<b>11 191</b>

Au 31 mars 2008, les autres dettes comprennent notamment les dettes sur frais de publicité et de promotion (2 011 milliers d'euros) ainsi que les commissions aux agents (293 milliers d'euros).

## 21. IMPOTS SUR LES SOCIETES ET IMPOTS DIFFERES

### Charge d'impôt sur le résultat

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Impôts courants	(395)	(5)	(648)
Impôts différés	32	(17)	(637)
<b>Total</b>	<b>(363)</b>	<b>(22)</b>	<b>(1 285)</b>

## Analyse de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>1 639</b>	<b>(996)</b>	<b>(50 235)</b>
Taux d'impôt théorique en France	34,43%	34,43 %	34,43 %
<b>Impôt selon le taux théorique</b>	<b>(564)</b>	<b>343</b>	<b>17 296</b>
Différence sur imposition à l'étranger	795	529	973
Incidence des changements de taux	(6)	0	(416)
Charges et produits non imposables	647	0	(1 665)
Utilisation des déficits reportables			
Actifs d'impôts non constatés	(1 345)	(1 564)	(17 483)
Crédits d'impôts et remboursements	143	745	163
Impôts forfaitaires et régularisations	(33)	(75)	(153)
<b>Total</b>	<b>(363)</b>	<b>(22)</b>	<b>(1 285)</b>

## Impôts courants

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Actifs d'impôts courants</b>			
Actifs d'impôts courants recouvrables à moins d'un an	808	867	898
<b>Total actifs d'impôts courants</b>	<b>808</b>	<b>867</b>	<b>898</b>
<b>Passifs d'impôts courants</b>			
Passifs d'impôts courants à moins d'un an	(389)	(545)	(413)
<b>Total passifs d'impôts courants</b>	<b>(389)</b>	<b>(545)</b>	<b>(413)</b>

## Impôts différés

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Actifs d'impôts différés</b>			
Actifs d'impôts différés recouvrables à moins d'un an	240	219	257
<b>Total actifs d'impôts différés</b>	<b>240</b>	<b>219</b>	<b>257</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>		(19)	(29)
Passifs d'impôts différés à moins d'un an	(23)	(19)	(29)
<b>Total passifs d'impôts différés</b>	<b>(23)</b>	<b>(19)</b>	<b>(29)</b>

## Variation des impôts différés

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Solde d'impôts différés actifs ouverture	219	257	903
Solde d'impôts différés passifs ouverture	(19)	(29)	(43)
<b>Solde net d'impôts différés ouverture</b>	<b>200</b>	<b>228</b>	<b>860</b>
Variation au compte de résultat	34	(17)	(637)
Variation de change	(17)	(11)	5
<b>Solde en fin de période</b>	<b>217</b>	<b>200</b>	<b>228</b>
Dont :			
Impôts différés actif	240	219	257
Impôts différés passif	(23)	(19)	(29)

Les reports déficitaires ordinaires du Groupe non constatés s'élèvent à 24 403 milliers d'euros au 31 mars 2008 (20 808 milliers d'euros au 31 mars 2007).

## 22. DEPRECIATIONS D'ACTIFS (PERTES DE VALEUR)

La dégradation de la performance économique de l'entreprise durant le premier semestre de 2005-2006 a entraîné une dépréciation significative des actifs figurant au bilan au 30 septembre 2005.

Ainsi qu'indiqué au paragraphe 111 de la norme IAS 36, la reprise de provision pour dépréciation des actifs corporels est conditionnée à la constatation de changements importants ayant un impact favorable sur l'activité. Ces changements ont été définis par le Directoire en terme de croissance du chiffre d'affaires et d'objectifs de rentabilité.

Au 31 mars 2008, compte tenu de l'incendie de l'usine de Faverges, les conditions requises pour la reprise de la dépréciation n'étaient pas réunies.

## 23. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>732</b>	<b>968</b>	<b>381</b>
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(2 129)</b>	<b>(2 213)</b>	<b>(2 260)</b>
Dont :			
Charges financières sur emprunts		(122)	(163)
Charges financières des contrats de location financement	(17)	(31)	(44)
Charges financières de l'Océane	(2 112)	(2 060)	(2 052)
<b>Coût de l'endettement financier Net</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(1 245)</b>	<b>(1 879)</b>
<b>Autres Produits et charges financières</b>	<b>(1 151)</b>	<b>(388)</b>	<b>(1 093)</b>
Dont :			
Gains (pertes) de change (non affectables)	(1 103)	(291)	(441)
Produits (charges) sur instruments dérivés		9	(32)
Produits (charges) sur cession de valeurs mobilières de placement			
Autres produits (charges) financiers	(48)	(106)	(620)
<b>Total</b>	<b>(2 548)</b>	<b>(1 633)</b>	<b>(2 972)</b>

## 24. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe - par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

	31/03/2008
<b>Résultat net – part du Groupe (en milliers d'euros)</b>	<b>1 276</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	423 644 969
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>0,003</b>

**25. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES**

(En milliers d'euros)	Nature des transactions	Montant des transactions de la période (charges)/ produits	Montant bilantiel créance/(dette)
Bondwood Investments	Redevances	1 522	85
	Autres	(29)	
Dickson Concept LTD	Loyers	(75)	(0)
	Autres	(23)	
Dickson Concept LTD Retail division	Services	(40)	(0)
Dickson Concept LTD Wholesale division	Services	(254)	(15)
Dickson Warehousing LTD	Services (entrepôt)	(63)	0
Ever Sucess Management LTD	Services	(122)	0
Hong Kong Seibu	Ventes nettes	648	13
	Loyers	(240)	
	Autres	(14)	
Dickson Communication LTD	Dépenses Publicitaires	(304)	(0)
Leading Way Ltd	Services	196	79
	Autres	3	
Artland Watch Cy	Ventes	3	0
Dickson Interior Design Ltd	Services	(3)	
Hinkley Retail Division	Services	60	23
Leading Way Apparel Shangri Ltd	Ventes	700	(191)
	Achats	(757)	
Shenzen Seibu Dpt Store Cy Ltd	Ventes	522	188
	Autres	(105)	
Orfarlabo	Ventes	2 146	197
Autres	Ventes, Achats, Services	14	1
<b>Total</b>		<b>3 786</b>	<b>401</b>

Les transactions avec les parties liées sont effectuées à des prix de marché.

Il n'existe aucune partie liée avec des personnes physiques.

**26. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS**

**Membres du Directoire**

en milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2007	31/03/2006
Salaires et autres avantages à court terme	777	971	837
Indemnités de fin de contrat	0	0	653
Attribution gratuite d'actions	114	0	0
Autres indemnités spécifiques	0	0	0
<b>Total</b>	<b>891</b>	<b>971</b>	<b>1 490</b>

L'engagement net comptabilisé au 31 mars 2008 au titre des avantages post-emploi est de 15 milliers d'euros (11 milliers d'euros au 31 mars 2007 et 8 milliers d'euros au 31 mars 2006).

En outre, Monsieur Alain Crevet, Président du Directoire, bénéficie d'une indemnité contractuelle s'il est mis fin à son mandat. Cette indemnité est fonction de son ancienneté et représente entre 6 et 9 mois de rémunération brute.

### Membres du Conseil de Surveillance

MM. Tissot-Dupont et Nüesch ont perçu 4 575 euros chacun en jetons de présence au titre de l'exercice, identique à l'exercice précédent. Les autres membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas de jetons de présence.

### Opérations effectuées par les mandataires sociaux

Monsieur Alain Crevet, Président du Directoire a acquis sur le marché 250 000 actions le 4 janvier 2008. Monsieur Michel Suhard, membre du Directoire a acquis 125 002 actions le 28 décembre 2007.

### 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	21 450	-	21 444	6
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	1 548	1 548	-	-
Contrats de location financement	771	397	374	-
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>23 769</b>	<b>1 945</b>	<b>21 818</b>	<b>6</b>
Contrats de location simple	8 977	2 247	5 383	1 347
Engagements d'achats	1 223	1 223	-	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>10 200</b>	<b>3 470</b>	<b>5 383</b>	<b>1 347</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>33 969</b>	<b>5 415</b>	<b>27 201</b>	<b>1 353</b>
Cautions en douane données	-	-	-	-
Cautions et garanties données sur emprunts	4 708	4 708	-	-
Garanties de passif sur cession	-	-	-	-
Autres garanties données	24	24	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>4 732</b>	<b>4 732</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	-	-	-	-
Autres engagements reçus	10 171	10 171	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>10 171</b>	<b>10 171</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est 28 145 heures.

Échéances et périodes des paiements				
Au 31 mars 2007 (en milliers d'euros)	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	20 886	-	20 875	11
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	1 549	1 549	-	-
Contrats de location financement	487	287	200	-
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>22 922</b>	<b>1 836</b>	<b>21 075</b>	<b>11</b>
Contrats de location simple	9 607	1 972	5 445	2 190
Engagements d'achats	349	349	-	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>10 713</b>	<b>2 390</b>	<b>5 162</b>	<b>3 161</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>34 272</b>	<b>4 222</b>	<b>26 826</b>	<b>3 224</b>
Cautions en douane données	0	-	-	-
Cautions et garanties données sur emprunts	8 824	8 824	-	-
Garanties de passif sur cession	0	-	-	-
Autres garanties données	226	226	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>9 050</b>	<b>9 050</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	0	-	-	-
Autres engagements reçus	10 544	10 544	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>10 544</b>	<b>10 544</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Échéances et périodes des paiements				
Au 31 mars 2006 (en milliers d'euros)	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	20 789	-	20 773	16
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	8 580	8 580	-	-
Contrats de location financement	779	379	400	-
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>30 148</b>	<b>8 959</b>	<b>21 173</b>	<b>16</b>
Contrats de location simple	9 601	2 379	4 507	2 715
Engagements d'achats	380	380	-	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>9 981</b>	<b>2 759</b>	<b>4 507</b>	<b>2 715</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>40 129</b>	<b>11 718</b>	<b>25 680</b>	<b>2 731</b>
Cautions en douane données	0	-	-	-
Cautions et garanties données sur emprunts	17 010	17 010	-	-
Garanties de passif sur cession	0	-	-	-
Autres garanties données	258	258	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>17 268</b>	<b>17 268</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	0	-	-	-
Autres engagements reçus	10 700	10 700	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>10 700</b>	<b>10 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **Obligations contractuelles**

Les dettes non courantes sont celles incluses au bilan consolidé. Aucun swap de couverture de la dette obligataire à taux fixe n'a été souscrit depuis l'émission de l'emprunt en avril 2004. La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse, elle, dans la rubrique « Dettes courantes » du bilan consolidé.

Les contrats de location correspondent aux engagements pris relativement aux bâtiments, aux boutiques et aux matériels et véhicules.

Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiés par contrat. Ces obligations concernent essentiellement les contrats d'achats d'immobilisations suite au sinistre.

#### **Garanties données sur emprunts**

Le Groupe garantit la dette bancaire de certaines filiales consolidées, et celle d'Orfarlabo S.A., seule société mise en équivalence. Ces engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations ; considérant le caractère court terme des facilités accordées et/ou le format utilisé pour chaque cautionnement (lettre de confort ou garantie à première demande), le Groupe ne considère être engagé à ce titre qu'à moins d'un an. Les banques bénéficiaires peuvent se prévaloir des conforments reçus et/ou appeler ces garanties en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles ; ces garanties ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Le montant total de ces cautions et garanties s'élève à 4 708 milliers d'euros au 31 mars 2008.

#### **Autres garanties données**

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe peut prendre part à des accords avec des tiers. Ces engagements sont pris à des fins commerciales, ou pour d'autres contrats opérationnels. Au 31 mars 2008, le seul engagement de cette nature est une garantie donnée à un fournisseur par voie de lettre de crédit stand-by pour 24 milliers d'euros.

### **28. CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE**

Le Résultat opérationnel incorpore notamment les éléments suivants :

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
<b>Charges liées aux avantages du Personnel</b>	<b>30 412</b>	<b>32 379</b>	<b>36 113</b>
<i>dont :</i>			
<i>Traitements et salaires</i>	<i>21 157</i>	<i>21 816</i>	<i>24 654</i>
<i>Charges Sociales</i>	<i>9 040</i>	<i>9 902</i>	<i>10 736</i>
<i>Charges de retraite</i>	<i>215</i>	<i>661</i>	<i>723</i>
<b>Frais de Marketing</b>	<b>6 240</b>	<b>5 080</b>	<b>5 225</b>
<b>Loyers</b>	<b>4 697</b>	<b>4 937</b>	<b>5 402</b>

### **29. AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>31/03/08</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/03/2006</b>
(Charges)/Produits résultant de la mise en œuvre du plan d'affaires	477	4 798	(17 533)
Provision pour retraite	-	(678)	1 365
Gestion de crise	-	(435)	(1 966)
Provision pour Risque	(35)	(162)	1 116
Sinistre (*)	6 971	-	-
Résultat sur cessions d'immobilisations	(135)	(346)	-
Perte sur change	16	(527)	(35)
Autres	(836)	(197)	(1 456)
<b>Total</b>	<b>6 458</b>	<b>2 453</b>	<b>(18 509)</b>

Le poste « Autres » concerne principalement des coûts de fermeture de boutiques au Japon (373 milliers d'euros).

\*Détail du montant relatif aux sinistres.

<u>(En milliers d'euros)</u>	<u>31/03/08</u>
Valeur nette comptable des immobilisations	(2 083)
Charge de liées au sinistre	(902)
Reprise de provision stock	138
Stock détruit	(1 365)
Indemnisation assurance	11 183
<b>Total en autres produits et charges</b>	<b>6 971</b>
Reprise perte de valeur sur immobilisations détruites	1 850
<b>Total</b>	<b>8 821</b>

L'élément principal concernant les Autres Produits et Charges est relatif au sinistre intervenu à l'usine de Faverges.

Les négociations avec les compagnies d'assurance en matière de remboursement de sinistre au titre des immobilisations sont partiellement terminées. L'état d'avancement de ces négociations a permis de déterminer précisément le montant de l'indemnité à recevoir pour les constructions, les stocks de produits en cours et les consommables.

En ce qui concerne les matériels et outillages détruits, l'inventaire détaillé a fait l'objet d'un accord avec les compagnies d'assurance. Les discussions ne sont pas encore totalement finalisées pour la partie relative à la valorisation des matériels et outillages détruits et notamment sur le pourcentage de vétusté à appliquer sur la valeur à neuf et sur la non prise en compte des avancées technologiques qui ne sont pas intégrées dans la valeur d'indemnisation. En conséquence, l'estimation de l'indemnité à recevoir sur ces biens a été déterminée de manière prudente sur la base d'une appréciation ligne à ligne, à l'aide de nos experts, compte tenu des couvertures de notre police d'assurance.

En ce qui concerne l'indemnisation de la perte d'exploitation, tant pour la France que pour les filiales, l'état d'avancement des négociations actuellement en cours avec les compagnies d'assurance n'a pas permis d'évaluer avec suffisamment de précision le montant de l'indemnité à recevoir au titre de la perte d'exploitation. En conséquence, aucune estimation au titre de la l'indemnité sur perte de marge en France ou dans les filiales pour le quatrième trimestre de l'exercice 2007-2008, n'a été enregistrée dans les comptes au 31 mars 2008.

L'impact sera enregistré dans les comptes de l'exercice 2008-2009 lorsque l'avancement des discussions avec les assurances permettront une estimation raisonnable de ces indemnités.

### **30. ACTIFS EVENTUELS**

Suite au sinistre du 5 janvier 2008, S.T.Dupont a mis en œuvre sa garantie pour perte d'exploitation. Compte tenu de l'état d'avancement des négociations avec les compagnies d'assurance, il n'a pas été possible d'évaluer avec suffisamment de précision le montant de l'indemnité à recevoir au titre de la perte d'exploitation pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2007-2008.

Un actif éventuel représenté par l'indemnité d'assurance pour perte d'exploitation existe au 31 mars 2008.

### **31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Dans le cadre de la revue des relations commerciales avec ses partenaires, S.T.Dupont a été conduit à dénoncer le contrat de distribution avec la société TCG qui couvrait le territoire des U.S.A.

Cette dénonciation a pris effet au 31 mai 2008. Les actions en vue de trouver une solution pour la distribution des produits S.T.Dupont dans ce territoire sont en cours.

## 2.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires

**S.T.DUPONT**

92, boulevard du Montparnasse

75014 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société S.T. DUPONT relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 17 de l'annexe relative au soutien de l'actionnaire majoritaire dans le cadre du remboursement de l'emprunt OCEANE.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué dans les notes 29 et 11 de l'annexe, suite au sinistre intervenu à l'usine de Faverges, un produit de 11 183 milliers d'euros dont 6 183 milliers d'euros restant à recevoir, a été constaté dans les comptes de l'exercice au titre de l'indemnisation des actifs détruits lors de l'incendie.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à :

- apprécier l'approche retenue par la Société avec l'aide de ses experts pour déterminer le produit de l'assurance ;
- prendre connaissance de la documentation, des données et hypothèses sur lesquelles la Société s'est basée pour estimer l'indemnité à recevoir ;
- revoir les calculs effectués par la Société.

Les discussions n'étant pas encore totalement finalisées notamment en ce qui concerne l'hypothèse relative à la vétusté des matériels détruits, l'indemnisation à recevoir reflète la meilleure estimation de la Direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette estimation.

- comme indiqué dans les notes 5 et 6 de l'annexe, la Société a maintenu les provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles enregistrées au 30 septembre 2005. Nous avons examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction et avons apprécié le caractère approprié du maintien de ces provisions au 31 mars 2008.
- comme indiqué dans la note 14 de l'annexe, des provisions pour risques ont été constituées au cours des deux derniers exercices pour faire face aux risques d'indemnisation liés à la rupture de certains contrats commerciaux. Ces provisions

reflètent les meilleures estimations de la Direction fondées sur les informations disponibles à la date d'arrêté des comptes dans le cadre des procédures en cours. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'approche retenue pour déterminer le montant de ces provisions pour risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 juillet 2008  
Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**Représenté par  
Christine Bouvry**

**Ricol, Lasteyrie & Associés**

**Représenté par  
Gilles de Courcel**